

Image not found or type unknown



Question sur xxxxxx,avoir des renseignements

Par **phil 14**, le **01/03/2010 à 13:30**

Bonjour,je voudrais savoir si xxxxxx pour recevoir des devis et une société sérieuse, avant que je mis inscrive pour des demandes de devis.merci

Par **thierry02**, le **03/03/2010 à 10:09**

je ne te conseille pas de t'y inscrire,en cas de soucis tu ne pas t'en sortir

Par **Glasnost**, le **02/06/2010 à 23:23**

Je ne sais pas si Keltravo est une arnaque mais une chose est sûre, le patron de cette boîte est un type malhonnête et sans aucune éthique.rnAllez voir ceci
<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=2641>

Par **zaza92**, le **24/11/2010 à 18:36**

la grosse arnaque! cette "société" sont des voleurs déguisés rien de plus à dire, c'est 475 EUROS et pas 20 EUROS qu'ils vont vous prélevez!

Par **artisandu72**, le **22/12/2010** à **21:41**

en effet, on peut considérer ce genre de personnes comme des voleurs savants, tout est légale mais une chose est sûre, c'est que ce n'est pas fait pour aider un artisan à trouver de nouveaux chantiers et développer son entreprise, sa NON !! ils sont là pour faire perdre beaucoup de temps si précieux de nos jours, et surtout se remplir les poches !!! en espérant que sa puisse éviter à d'autre entreprise de tomber dans le monde malhonnête KELTRAVO !!

Par **izahh**, le **29/12/2010** à **16:13**

Bonjour, rnrnKeltravo.com est une société sérieuse puisqu'elle appartient à Pagesjaunes. rnrnLes problèmes rencontrés n'ont rien de malhonnête. Apparemment, les commerciaux que vous avez eu vous ont mal expliqué le principe. rnrnDans le genre malhonnête on a Quotatis qui est vraiment malhonnête en effet. rnrnChez Keltravo, comme chez d'autres, le principe c'est d'acheter des projets et si ces projets ne vous conviennent pas plusieurs cas : rnrn- soit ils sont remboursés rnrn- soit ils sont remplacés par d'autres rnrnQuand à la vidéo ce qui est dommage c'est qu'il y a toujours 2 versions. Cette personne a été licenciée parce qu'elle n'était pas compétente. rnrnCe n'est pas à vous professionnels que je vais apprendre que le temps et les compétences sont la clé pour réussir. rnrnBien cordialement.

Par **Marion2**, le **29/12/2010** à **16:26**

[citation]**Keltravo.com est une société sérieuse puisqu'elle appartient à Pagesjaunes**
[/citation]rnrnC'est vraiment n'importe quoi !!!

Par **ctimotei**, le **07/01/2011** à **08:48**

Bonjour,rnrnJe suis artisan et j'ai été approché par cette société, le commercial m'a bien expliqué le contrat et effectivement c'est 20€ht par proposition et ils y en a 20 par mois plus les frais d'adhésion et d'inscription. Je ne pense pas que cette société soit malhonnête mais cela ne correspond pas à nos attentes donc financièrement pour nous artisans c'est du vol car je ne pense pas qu'il soit en mesure de connaître véritablement nos besoins.

Par **BER83**, le **09/01/2011** à **14:10**

J'aimerais connaître la teneur exacte du contrat Keltravo. Moi j'ai payé il a deux ans pour 10 projets (tous ne correspondaient pas à ma demande) Je n'ai eu AUCUN client grace à eux !.rnrnPar la suite, ils ont continué à m'envoyer des projets, je leur ai dit que ça ne m'intéressait plus. Aujourd'hui, ils me réclament 550 € pour l'année 2010 !rnrnJ'ai fait 7 devis pour eux en 2009. Quelque chose m'échappe, si quelqu'un peut m'éclairer.rnrnMerci

Par **ctimotei**, le **09/01/2011 à 14:59**

A lire les commentaires c'est encore une arnaque, j'ai bien fait de ne pas signer avec eux, c'est comme l'agence "partenaire europeen" ce sont aussi des voleurs.

Par **izahh**, le **13/01/2011 à 15:19**

Je cite ctimotei
"Je suis artisan et j'ai été approché par cette société, le commercial m'a bien expliqué le contrat et effectivement c'est 20€ par proposition et ils y en a 20 par mois plus les frais d'adhésion et d'inscription. Je ne pense pas que cette société soit malhonnête mais cela ne correspond pas à nos attentes donc financièrement pour nous artisans c'est du vol car je ne pense pas qu'il soit en mesure de connaître véritablement nos besoins."
En quoi est ce du vol ? Vous dites que les sociétés comme Keltravo ne connaissent pas exactement votre besoin. C'est comme acheter un produit chez Carrefour et ne pas en être satisfait : diriez vous que Carrefour est alors une arnaque ?
[s]**Vous avez quand même de drôles de comparaisons qui sont inadaptées...AH ! ces commerciaux...**[/s]
Cela n'en fait pas une "arnaque" mais plutôt une offre/ un produit inadapté(s) à vos besoins.
En tant qu'artisan de quoi auriez vous besoin qui serait plus adapté et que vous percevriez mieux ?

Par **ctimotei**, le **13/01/2011 à 18:02**

Bonjour,
Cette société vend 20 devis par mois quoi qu'il en soit: Dans mon cas je suis incapable de répondre a 20 devis et de faire mon travail, quand 1 devis passe c'est pour moi une moyenne de 20 jours de travail, alors faite le compte, est ce que j'ai besoin de payer 20 devis par mois?

Par **izahh**, le **01/02/2011 à 08:51**

Vous avez quand même de drôles de comparaisons qui sont inadaptées...AH ! ces commerciaux... => je réponds à cette phrase insérée plus haut dans un de mes messages :
Il ne s'agit pas d'une comparaison inadaptée, Carrefour est une enseigne qui au-delà de l'alimentaire est pourvoyeuse de services (types voyages, crédit etc.). Keltravo est un pourvoyeur de services.
[s]Je ne suis pas commerciale[/s]. Mon but ici est de vous écouter car notre objectif est de concevoir des offres de qualité qui répondront au maximum au besoin des artisans.
C'est pourquoi je vous invite à vous exprimer et nous aider à répondre à vos besoins.

Par **karlus**, le **10/02/2011 à 00:19**

Bonjour, rnKeltravo est un site à éviter en urgence !!! rnc'est de l'arnaque pure !!! ils vont vous faire payer du vent !!!

Par **izahh**, le **10/02/2011** à **10:26**

Que vous est il arrivé ? qu'appellez vous arnaque ?

Par **henryklock**, le **23/02/2011** à **07:27**

arnaque également pour moi aussi. rnPour fair simple, je travaille déjà avec 123 devis, site très sérieux à mon goût , et c'est keltravo qui m'a démarché par téléphone pour que je souscrive. Ils me disaient qu'il étaient encore plus sérieux et bla bla bla et bla bla bla. J'achète un crédit de plusieurs projets, et commence à sélectionner mes projets. Pas facile quand il n'y en à qu'un tous les deux mois pendant qu'123 devis m'en amène 20 par mois. Depuis septembre je ne suis parvenu à en acheter que 3 et les trois ne répondent ni aux mails, ni aux coups de fil et messages sur répondeur. Après réclamation, c'est toujours le même discours chez Keltravo: " Votre client est joignable, nous l'avons eu au téléphone, vous pouvez le rappeler" Sauf qu'on recommence le mail, les coups de fil, et jamais personne au bout du fil. Tout ca pour dire que mon crédit de 10 projets ne me sert à rien, qu'ils ne respectent pas leur engagement de recréditer les projets sans réponses et pour boucler la boucle, mon crédit devait être valable sans limites dans le temps, et je viens de constater qu'il n'à une durée de vie que de 6 mois, alors que je n'ai pas eu plus de 3 devis de proposés dans mon secteur.rnMerci Keltravo pour cette magnifique arnaque, et si vous êtes un professionnel du batiment, passez votre chemin et aller sur 123 devis

Par **vertwindow**, le **23/02/2011** à **17:27**

Moi, je travaille avec keltravo depuis mai l'année dernière, ils m'ont envoyé plus de 100 demandes et j'en ai traité une trentaine. rnL'an dernier ce n'était pas facile de démarrer mon activité. rnC'était d'ailleurs un investissement mais pour faire de la conception d'espaces verts il me fallait de l'aide pour trouver des prospects. rnLe nom que vous avez cité je ne connais pas mais en tout cas pour moi ça c'est toujours bien passé depuis le départ et je suis content des projets que je reçois.rnA chacun son expérience !

Par **culombu58**, le **10/03/2011** à **18:07**

bonjour, ayant fait la triste experience de m'inscrire l'an dernier je peux te dire que ce sont des gents tres malhonnetes qui te harcele jusqu'a l'inscription pour t'ignorer royalement ensuite jusqu'a un mois de la date d'expiration du contrat,pour t'envoyer 10dossiers (29juillet et28aout) en periode de vacances et qui ne concerne ni mon corp de metier ni mon departement,mai par contre debiter illico. apres plusieurs reclamations ne pouvant sois disant pas me rembourser ils m'envoyèrent d'autres dossiers, dans le meme esprit que les premiers. apres la resiliation

de mon contrat je reçu 2 appels pour que je revienne..... A LA RAISON.....on croit rêver mais c'est un cauchemar.....VOLEURSPOURQUOI DES GENTS COMME CA,AVEC TOUS LES PROBLEMES ET TOUTES LES SALES AFFAIRES QU'ILS VEHICULENT PEUVENT CONTINUER A"TRAVAILLER" SUR INTERNET ET JOUIR DE PUBLICITE EN TOUTE IMPUNITEE

Par **vertwindow**, le **11/03/2011** à **11:59**

Les avis sont partagés sur ce genre de boîtes.
Moi perso, je suis conscient que c'est pas toujours idéal les projets envoyés et que parfois il est difficile de se faire entendre mais prendre son téléphone, faire du porte à porte ou même faire fabriquer des prospectus, moi, c'est pas mon truc et j'ai pas le temps !
Ce système me permet d'être approvisionné en demandes de devis sans que je ne perde trop de temps.

Par **francis**, le **12/03/2011** à **10:45**

écoute vertwindow quand tu dis que les avis sont partagés tu devrais mieux regarder le forum, comme beaucoup d'autres forums, car beaucoup plus de la moitié, pour ne pas dire les 80 pour cent se sont fait arnaquer.
maintenant, je suis content pour toi, POUR LE MOMENT, mais s'il te plaît ne fais pas la promotion pour une entreprise qui laisse beaucoup d'artisans désespérés face à leurs méthodes peu scrupuleuses. ATTEND TOI AU PIRE, UN HOMME AVERTI EN VAUT DEUX SALUT ET BONNE CHANCE .

Par **borisk**, le **25/03/2011** à **09:24**

Sujet: arnaque 123devis centrale des marches privées Aujourd'hui à 9:59
rnrn-----rn
bonjour
je me suis inscrit en tant qu'artisan sur le site 123devis.com
Xrnrnet une qualité de fiche renseignement jamais contrôlée
il y a toujours là pour prendre votre pognon et aucun retour quand il faut recrediter les demandes mensongères.
na faire circuler pour éviter que les petits artisans se fassent avoir par leurs méthodes peu orthodoxes...
na bon entendeur

Par **pacyga**, le **20/04/2011** à **21:26**

Bonjour,
Le moins qu'on puisse dire c'est que KELTRAVO ne vérifie absolument pas la qualité et le professionnalisme des artisans qui s'inscrivent ... Pour bonne preuve, en tant que client j'ai demandé des devis pour peindre ma maison. L'artisan qui est venu travailler chez moi n'était absolument pas qualifié et m'a foutu un bordel indescriptible ! Total, au bout de 2 jours j'ai dû le virer mais j'ai perdu 1500 EUROS ... Merci keltravo (de merde!)

BORISCK]mais pourquoi apres toute la mauvaise pub qui est faite sur keltravo vous faite appel a leur MAUVAIS services pour venir v ous plaindre apres sur le forum????

COLUMBU, moi, je viens pas ici pour me plaindre mais simplement pour que mon témoignage aide d'autres personnes à ne pas se faire arnaquer ... C'est tout ! Maintenant, je vais te dire, j'ai choisi un artisan du coin pour refaire les travaux de peinture de ma maison. Avant de l'engager, j'ai pris les renseignements nécessaires auprès de gens chez qui il a déjà travaillé. Son travail est très correct et pas plus cher que les soit disants "professionnels" de chez KELTRAVO. Cette société ou bien elle ne vérifie pas la qualité des personnes qu'elle conseille ou bien, ce qui serait pire, elle est au courant et dans ce cas, c'est encore pire !

excuse moi mais j'enrage de voir qu'il y a encore plein d'artisans qui tombe dans cette arnaque "legale" a travers la toile et qui peuvent agir en toute impunitéque faire contre ces escrocs?...grrrrrrrrrrrrrrrr..... salut.

moi je dit y ont rien dans le pantalon chez KELTRAVLO.com.rnje suis artisan plombier j'ai été contacté la semaine derniere par le commercial MR eric helbrunner,qui a insisté pour ne pas se déplacer ,il a voulu me vendre sont abonnement par téléphone il n'a

le commercial de KELTRAVLO voulait mon RIB PAR FAX au plus vite,c pour sa que j'ai été voir sur les forums.rnQuand Mr Helbronner ma rappelé je lui est dit de passer à mon bureau pour avois des explication aux sujet du mécontentement général des blogger.rnrnmais non il se déplace pas peut être qui croit qui va tomber dans un get happenrn(piège).rnrnSERIEUX ERIC TU VA PAS ME DIRE QUE TOUTES LES PERSONNES SUR CE FORUM SONT DES MAUVAIS ARTISANS QUI ENVOI DES DEVIS PAR COURRIER SANS ETRE D2PLACER.rnDE TOUTES Façon page jaunes aussi sont mal honnête ,g investie 5000 euros en 2008 pour avoir des hancart publicitaire sur les support papier(botain) et internet (pagejaune.fr).j'ai fait 500 euros de CA grace à eux (2 chantiers)SUPER

[illegible]

Bonjour, Je suis installateur et vendeur de fenêtre dans le Val d'oise. Je travail avec Keltravo depuis 2007 , en 2010 j'ai fait plus de 800 000€ de chiffre d'affaire en prenant 40 demande par mois "800 € HT" J'ai un ratio de 1 chantier tout les 5 devis. (J'ai deux commerciaux) Si Keltravo est un voleur alors moi aussi en tant qu'artisan quand je fait des remises déguisé à mes clients ou un passage de main (simbolique) simulant une petite promotion à mon client pour avoir le chantier. Keltravo m'envoie des contacts et c'est à moi de transformer malgré certaine demande de devis parfois merdique (ça fait parti du jeux). J'ai travaillé avec quotatis également c'est pas mal mais il y a deux concurrent de plus sur un projet. 123 devis aussi est un bon site aussi . Tout les autres (artisan-devis, easy devis, super devis, ultra devis) je ne peux pas dire car je ne les connais pas. Mais je suis méfiant que je vois du pas cher sois disant illimité "tout a un prix" Ne soyez pas naifs, on a rien sans rien. Si vous ne savez pas vendre ,ne faite pas du Keltravo , quotatis ect.. Faites du bouche à oreilles , des chantier chez les amis , les voisins ect.. Pour moi Keltravo est le meilleurs de intermédiaire car c'est avec lui que j'ai les meilleurs résultat tout simplement. Maintenant c'est sois ça ou embauché à 1200 € quelqu'un qui avec son téléphone va "essayer" de me trouvé 40 contact dans le mois. Quotatis, 123 devis, Keltravo ne sont pas des voleurs. Soyons pro svp Cordialement Phillipe

on croirai presque que c'est vrai allez arete et dis nous combien combien ils te donne pour raconter ces mensonges ???a moins que.....tu travail chez eux.

Au secours!rnJe viens de lire les messages inscrits sur ce forum et je ne vois que des personnes insatisfaites.rnJe suis un(e) particulier(ère) et je viens de demander 3 devis gratuits à keltravo. Lundi, je reçois le gérant d'une entreprise chez moi pour un devis. Qu'est-ce que je risque? 1° si je signe ce devisrn 2° si je ne signe pas ce devisrnNulle part, il ne m'a été dit que j'aurais des suppléments à payer.rnMerci pour votre réponse
DD

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés

je vien de m'inscrire en tant qu'artisan peintre a keltravo. ce qui a été dit est vrai et faux a la fois. j'ai regarder le site, me suis informer sur cette société et bien lu le dossier. il est vrai que l'on signe pour 35 € ht pour l'inscription et 20 € ht par demande de devis ce qui effectivement 520 € ttc. ce qui est important de n'engager et l'essai. donc ce que j'ai demandé et de pouvoir recevoir que 5 offre et voir ce que ça donne car effectivement seule on ne peut pas répondre a 30 offre par mois suivant les chantiers c'est impossible. en regardant le site en faire on achète les devis, mais pas à l'avance on paye les devis en fin de mois donc on voit l'offre sans les coordonner du client à la fin on clic sur acheter et on voit tout. 20 demande et le maximum que l'on reçoit par mois si on a acheté qu'une offre on en paye qu'une. la personne qui a payé 475 € c'est qu'elle a acheté toutes les offres chose à ne pas faire surtout si on a pas les moyens financiers et qu'on ne peut pas répondre a toutes les offres. pour savoir le nombre d'offre que l'on peut répondre et de tenir un planning et prévoir le temps mit pas chantier. si on prévoit 10 jour pour un chantier on sait qu'on a 12 jours ouvrable libre pour compléter on répond a d'autre offre. on ne répond pas a toutes les offres en même temps. c'est un manque d'organisation.

Par **marc**, le **22/12/2011** à **14:26**

Bonjour à tous, rnJe vais vous expliquer comment fonctionne cette société. rnIls rachètent des fiches contacts de particuliers qui veulent effectuer des travaux, puis ils revendent à d'autre société comme Packtravaux, Kiloutou, IDmaison...En faite pour tous vous dire Keltravo c'est les 4 sociétés réunies. rnJe m'explique lorsque vous appelez chez keltravo le conseiller que vous avez en ligne et la même personne pour Packtravaux, Kiloutou et IDmaison. Quand vous signez un contrat chez eux ils vous assurent que les fiches que vous aurez ne seront mise en concurrence qu'avec 3 autres artisans HORS C'EST FAUX !!! Il y a au minimum 20 artisans sur la fiche qui je rappelle et vendu en moyenne 20 euros. Alors oui ils vous disent que les fiches sont remplacées (car avec eux on ne parle JAMAIS de remboursement, ça n'existe pas!!!). Ils vous disent aussi que les fiches sont vérifiées c'est FAUX leur centre de vérification est soit disant au Maroc, donc je vous laisse imaginer la fiabilité des vérifications...rnEn résumé vous pensez augmenter votre chiffre d'affaire mais au final vous allez vous retrouver (pardonnez moi l'expression) dans la merde!!!! rnPuis je ne vous parle même pas de comment sont traités les salariés qui travaillent là bas, ils sont dirigés par des personnes qui ne sont pas du tout compétentes, qui traite leurs collaborateurs comme des chiens (et encore même les chiens ont droit à plus de respects!!!). rnEn bref si je n'avais qu'un conseil à donner FUYEZ!!!!!!

Par **pat76**, le **22/12/2011** à **15:56**

BonjourrnSource: www.societe.comrnLe président de KELTRAVO est Mr Rémi CALMEL qui dirige également d'autres sociétés:rnCTS WEB siren n° 513915074, qui se trouve à la même adresse que Keltravo au:rn2, boulevard Vauban 78180 MONTIGNY le BRETONNEUXrnensuite Ste CALMEL REMI n° SIRET 503615379 non enregistrée au RCSrnJEKRRE HOLDING inscrite au RCS de Chartres sous le siren n° 503547036rnSCI CALMEL dont le nom commercial est IDMAISON, inscrite au RCS de Chartres sous le n° de siren 533049706.rnnces 3 sociétés étant domiciliées au:rn6, Chemin de la Tour 28210 SAINT LUCIENrnVous trouverez un interview de Mr Rémi CALMEL nconcernant

KELTRAVO sur le lien ci-dessous. www.maisonbrico.com/Interview-Keltravo-Remi-CALMEL

En ce qui concerne PACKTRAVAUX voici ce que j'ai trouvé sur le net: Packtravaux.com est édité par la société GRANT SAS, dont la vocation est d'apporter aux particuliers un service gratuit et indépendant. Packtravaux.com est un service en ligne de mise en relation entre le demandeur qui souhaite réaliser des travaux d'amélioration d'habitat et le réseau de professionnels partenaires. Il permet aux utilisateurs du site packtravaux.com d'obtenir de manière simple et rapide des devis gratuits pour concrétiser leurs projets.

Les partenaires Packtravaux - artisans, professionnels de l'habitat et entreprises de bâtiment - sont sélectionnés pour leur engagement à respecter la Charte Qualité Packtravaux. Ils s'engagent à la fois sur la légalité et sur la qualité de leurs prestations.

Le service Packtravaux est spécialement destiné aux particuliers pour faciliter leur mise en contact, en toute transparence et en toute indépendance, et leur laisser l'entière liberté dans leur choix.

La liberté de choix est un facteur essentiel : le demandeur est mis en contact directement avec les professionnels partenaires et il apprécie par lui-même leurs devis, leur réactivité et leur sens du service.

La société GRANT est dirigée par Mr Philippe DUCROT à l'adresse suivante: 83, rue Chardon Lagache 75016 PARIS

Mentions légales :

Société : GRANT SAS

Directeur de la publication : Philippe Ducrot en qualité de Président

Siège social : 83, rue Chardon Lagache 75016 PARIS

Tél. / Fax. : 09 72 11 25 99

SAS au capital de 37 000 €

RCS Paris 498 820 695

Code NAF 722C

N° Intracommunautaire FR 29 498 820 695

Site : www.packtravaux.com

est hébergé par OVH

OVH - 140, quai du Sartel - 59100 ROUBAIX

Pour toute question relative à nos pratiques en matière de traitement de données, vous pouvez envoyer un mail à: contact@packtravaux.com

Quel est le lien entre KELTRAVO et la société GRANT qui gère PACKTRAVAUX ?

Par **marc**, le **22/12/2011** à **20:14**

Vos information d'identification de société sont juste!

Mais je ne pense que vous sachiez réellement de quoi vous parlez??!!

Vous y avez déjà travaillé????

Vous connaissez leur VRAI mode de fonctionnement???

Etes vous au courant de leur système de sur-facturation auprès des artisans (les sois disant projets offerts sont belles et biens facturés)?????

Saviez vous que les employés du recouvrement sont obligés de s'attribuer plusieurs noms en fonction des entités un pour Packtravaux, un pour IDMaison, un pour Keltravo....pour que les artisans ne les reconnaissent pas lorsqu'ils sont inscrit par exemple et chez Keltravo et chez Packtravaux?????

Sans parler des pratiques interne à la société, harcèlement moral sur les collaborateurs, promotion canapé...

Enfin bref je ne pense pas que cette société ira bien loin...

Par **pat76**, le **23/12/2011** à **12:24**

Bonjour Marc

J'ai juste posté des informations sur les sociétés, ce qui se passe derrière, vous êtes plus informé que moi à ce sujet.

Je cherchais juste à savoir quel est le lien entre KELTRAVO et la société GRANT qui gère **packtravaux** puisque qu'elles sont gérées par des personnes différentes et ne sont pas immatriculées au même registre du commerce.

KELTRAVO et GRANT pour PACKTRAVAUX passeraient par le même prestataire de services?

Par **Le boucher de Montigny**, le **09/01/2012 à 17:08**

Bonjour ,
Je suis peintre
J'ai souscrit un contrat avec Keltravo.com , et votre forum me fait peur .
Pour l'instant j'ai eu deux petit chantier de rénovation en main d'œuvre seulement car ses deux clients ont choisi de fournir le matériel (1 dans Paris 5eme 2300 €, 1 dans le 78 Élancourt 800 €)
J'ai fait pour l'instant 8 Devis .
J'ai deux prospect qui n'ont jamais répondu au téléphone .
2 devis refusé car trop cher .
Je sais que ce n'est pas un résultat spectaculaire mais je trouve que c'est un gain de temps tout de même.
Vous pensez que j'ai eu un gros coup de chance ou ?.....
Quelqu'un d'entre vous a eu 0 retours positifs ?

Par **flammes 33**, le **12/01/2012 à 14:52**

bonjours,
je suis artisan plombier depuis peut et des débuts difficile m'on fait adhérer a cette arnaque ,car pas d'autre mots , me voila sur le point de me cassé la g..... pour avoir fait confiance a ce site qui me réclame exactement ce que me donne pole emploie pour lancer ma petite affaire, étant très ésitant sur mon inscription et arcelé de coups de fil pendant le travail et même le soir a la maison j'ai cédé me disant que cela pourrait etre bon, mais je n'avait pas compris que de 20 euros multiplié par 20 projet hors taxe bien sur (projet lu ou nn quant j'ai pris concience j'ai telephoné pas moyen d'avoir quequ'un j'ai écrit des mails ils ont bien attendu le deuxieme envoie pour fermé mon compte et me reclamé 1004.64 euro par voie d'huissier bien sur je n'ai répondu a aucune de leurs offres et n'es généré aucun revenu grace a eux evidament y a til quelqu'un qui s'en ai sortie de ce merdier???
KELTRAVO EST UN SITE D'ARNAQUE POUR TUE LES PETIT ARTISANTS que faire y a t'il une assoce pour que cela cesse je pense a tout mes collègue qui comme moi débute

Par **Le boucher de Montigny**, le **13/01/2012 à 10:15**

Bonjour,
Flammes 33 , pourquoi tu dis arnaques si tu ne répond pas aux offre ?
Le but n'est t'il pas de faire des chantiers ? Tu as signé un contrats ? il y avait des condition générales non ?
Je pense que si tu fais une lettre recommandé en justifiant ton souci , il laisseront tomber .
Une procédure d'huissier (je parle avec jugement) couterai trop cher par rapport a la somme qu'ils te demande.
Mais dans tout les cas , le but est de répondre au offres . Sur 20 Devis tu aurais du avoir un retour .
Moi sur dix devis j'ai tout de même fait deux petit chantier et me suis rentabilisé largement .
Mon point de vu , je pense qu'il y a deux façon de travailler avec les société de devis comparatifs (Keltravo, 123, Quotatis ect...)
Soit de prendre du volume qui implique de grosses dépenses aussi (exemple 50 devis par mois)
Soit de faire de l'alerte (exemple 10 devis mais libre choix sur le site "pas des devis imposé")
Bonne continuation

Par **flammes 33**, le **14/01/2012 à 10:58**

bonjour a tous et merci de ton message le boucher de montigny !
nil faut préciser que je n'est sur keltravo acheté aucun devis et que, lu ou non, il me sont facturé et débité j'ai donc fait une opposition sur mon compte ce qui les a mis en colère il faut dire que oui j'ai signé et faxé les documents sous la pression téléphonique (deux appels par jour environ)
lorsque j'ai essayé de les joindre au téléphone "impossible" par contre eux n'ont eu aucun mal pour me réclamer des sommes pour du vent
bon courage a tous je vais faire chez l'huissier (ou organisme ce réclament comme) un arrangement pour réglé cette somme mais je me sent voler par ce groupe. bravo jolie façon de prendre de l'argent a des ARTISANTS déjà accablé de charges super pour un début et j'explique quoi a mon comptable pour ces sommes débité, puis-je les passé en frais oui lui me répondra
bonne journée a tous

Par **client potentiel**, le **23/01/2012 à 09:05**

Bonjour,
Moi je suis un client potentiel , qui comme tous les particuliers bien occupés à peu de temps pour trouver facilement et rapidement tous les metiers necessaires à son projet. De plus il faut necessairement recevoir 3 offres ou plus afin de valider l'offre globale.
Je pensais que grace à ce site je pouvais recevoir des éléments rapidement et efficacement. Et bien non, j'ai déposé en tout 2 projets :: le premier complet, avec besoin maçonnerie et portail... et la pas de réponse, juste les mails de confirmation de reprise en main de mon dossier, un appel d'un call center (off shore je pense car pas très à l'aise dans la langue française) et depuis rien...
je dépose donc un nouveau dossier découpé en 2 parties pour faciliter leur travail et bien même punition ...
Le groupe pages jaunes devrait se recentrer sur ses vraies activités ..
bien à vous
fred

Par **plombier38**, le **24/01/2012 à 17:32**

bjr,
Je connais pas le détail de l'affaire mais mon beau frere est electricien et je sais qu'il a eu des soucis avec un site comme ça je crois bien c'est keltravo aussi.
celui qui marche bien pour moi c'est <http://www.boite-a-chantiers.fr> c'est le moins cher j'ai acheté des adresses en plomberie c'est correct pour le tarif. Et puis pas d'engagement tu paies tu reçois c'est assez pratique.
Faut bien rester sur une note positive parce sinon on a pas fini. En tout cas j'espère que ça va s'arranger pour ceux qui sont en difficulté.

Par **Xavier78**, le **25/01/2012 à 17:56**

Bonjour,
Notre métier est de mettre en relation les particuliers partout en France et souhaitant réaliser des travaux, avec des professionnels du BTP et de l'aménagement de l'habitat en général. Les offres proposées aux professionnels du BTP sont parfaitement claires et libres de choix. Par ce fait, la procédure de ces mises en relations est parfaitement réglementée et il ne peut y avoir de manipulations ou d'escroqueries. Il faut noter également que nous disposons d'un service suivi de clientèle compétent pour répondre à toutes les demandes d'insatisfactions. Par ailleurs, la société Keltravo est l'une des filiales du groupe Pages Jaunes. En vous souhaitant une bonne soirée. Bien cordialement, Xavier VIDON
Keltravo – Pages Jaunes Group
Responsable éditorial – Marketing-

Par **flammes 33**, le **25/01/2012** à **20:17**

ok xavier de keltravo je voie que tu as la foie bravo ! moi j'ai simplement fais confiance a la personne qui me harcelai de mail et de coup de fil et sans mefiance "du groupe page jaune" mais les quelles dailleur car de ce coté la il faut également faire gaffe car des groupe ce reclament de notre annuaire legendaire et honnete lui me tape dans le dos en me faisant aussi miroité plein de reduction je rigole car je n'ai plus aucune confiance en tout ce coup de téléphone bidon et ces cite d'arnaqueur pourquoi me facture t'on des devis que je n'ai meme pas lu ??? auquel je n'ai pu donner suite car trop éloigné ou ne corespondant pas au critere que j'avait donné pourquoi monsieur le responsable "honnete" faite que keltravo laisse tombé car pour un début une dette comme celle ci est accablante merci de votre aide puisque vous avez la foie prouver ce que vous dite merci par avancerncordialement je note votre tel pour signé mon courrier qu'il ne vous reste pas anonyme

Par **batiservices**, le **08/02/2012** à **18:51**

Bonjour a tous,rnrnJe suis artisan et comme certain je suis harcelé depuis un bon moment par des commerciaux qui travail pour keltravo apres avoir voulu me référencé sur pagejaune.fr :).rnJ'ai eu le temps aujourd'hui d'en écouter un d'entre eux me vendre leurs services ,j'ai bien insisté pour qu'il m'explique les moindres détails du contrat surtout quand sa faisait la 3eme fois qu'il me demandai de ne surtout pas oublier de joindre mon RIB mdr !!rnSinon le systeme me convenai plutot bien car sa peut etre un plus pour développer sont entreprise meme si forcement tous les devis ne peuvent etre accepté.rnMais je n'y souscirai pas,car pour moi ont devrait avoir le droit de ce fixer un budget,par exemple je ne veut pas dépasser les 100€ par mois bah ils m'envoient 5 demandes de devis et je me débrouille pour amortir mon investissement,de plus avec ce que j'ai lu sur forum qu'ils t'envoient des demandes qui ne correspondent meme pas a ton savoir faire c'est du n'importe quoi et surtout du vol.rnC'est encore un groupe qui prend les artisans pour des vaches a lait. rnrnMerci pour vos témoignages !!

Par **alinkonu**, le **25/02/2012** à **09:46**

Bonjour à Tous,rnrnJe suis artisan et viens de signer, en début de semaine, une collaboration avec Keltravo.rnrnJ'ai acheté 20 projets à définir selon mes critères sur la nature, la situation géographique et le délai des travaux. J'ai 6 mois pour sélectionner ces 20 projets et donc consommer mon investissement de 478.40 €.
A réception des projets de travaux de mon département, j'ai sélectionné 2 projets et ai obtenu les coordonnées des demandeurs. Hier midi, vendredi, j'ai pris contact (appel de la part de Keltravo) et ai obtenu 2 rdv dont un pour hier soir et l'autre pour ce jour, samedi.
Le rdv d'hier soir s'est très bien déroulé, très bon accueil et devis à faire.
C'est très agréable de rencontrer un prospect en connaissant sa demande et son projet.
A ce jour je suis satisfait de Keltravo.
Bon we à Tous.

Les sociétés comme EasyDevis, DevisPresto, IDMAISON, Keltravo, 123Devis et même Quotatis proposent des partenariats, faits de systèmes.rnOr dans tout système il y a des failles. Le rendement 1 n'existe pas, c'est un corollaire communément admis.rnCes prestations ne sont pas magiques, ni sur le plan comptable, ni sur le plan fonctionnel.rnrnSi un partenaire rencontre une difficulté, il se doit d'utiliser les moyens mis à sa disposition par le prestataire pour y remédier, au lieu de venir gueuler sur des forums.rnLes LAR ça existe. Les mise en demeure ça existe. La négociation ça existe.rnrnJ'irai même un peu plus loin en disant, et je m'adresse à tous les artisans et auto-entrepreneurs de France, que si vous n'êtes pas capable de signer des devis, vous n'êtes pas des partenaires intéressants.rnrnCommencez par faire du chiffre tout seul, avant de signer un partenariat qui n'a pour vocation que de faire gagner du temps sur la phase prospection/requalification.rnEt certainement pas vous faire signer devis sur devis.rnrnVous n'avez pas la fibre commerciale ? Même chose.rnrnVous vous êtes fait avoir, je serais tenté de dire que c'est bien fait.rnVous n'avez pas sù dire "Non je ne serai pas un bon partenaire" car vous ne reconnaissez pas ne pas être en mesure de battre vos concurrents ? Tant pis pour vous.rnrnCar vous manquez peut être d'argent après le plumage en règle, mais surtout d'humilité.rnrnÉtrangement ceux qui signent des beaux chantiers ne viennent pas pleurer ici.rnEt pourtant, des annonces bidons ils doivent en recevoir.rnrnTous ces prestataires fournissent une solution a très haute valeur ajoutée, pour ceux et celles qui savent l'utiliser correctement.rnMais pas une solution à un "problème". Car l'objectif n'est pas de vous sortir de la merde.rnPlutôt une solution-produit. Qui se greffe à votre talent d'artisan ET de commercial. rnrnSi vous n'en avez pas, inutile de répondre au téléphone quand je vous appelle pour vous relancer et finaliser notre partenariat.rnrnA bon entendeur, salut.rnrn- Un commercial d'un de ces prestataires.

J'ai fait appel à Keltravo un temps et je n'ai pas d'avis négatif sur ce site. Il a fait son travail.rnIl y a peu, j'ai utilisé <http://www.jemepropose.com/VIP/4901> , une sorte de bon coin du service. J'ai déposé une annonce de recherche car je cherchais un artisan, mais un ami plombier à déposé son annonce pour ses services et m'a dit qu'il avait déjà pour proposé des devis.rnDonc pas déçu non plus de celui là. Je conseille de déposer vos annonces sur les deux.

[illegible]

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:26**

Bonjour,rnrnNouvelle équipe de communication de Keltravo, nous souhaitons une totale transparence pour nos clients et partenaires. En ce sens, nous voulons préciser certains paramètres des contrats signés chez Keltravo.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:28**

En réponse à : "Depuis septembre je ne suis parvenu à en acheter que 3 et les trois ne répondent ni aux mails, ni aux coups de fil et messages sur répondeur."rnrnL'attribution des projets est gérée par un système paramétré informatiquement. Il est donc possible que certains projets ne correspondent pas tout à fait aux domaines de compétences ou à la localité précisés durant l'inscription. Cela-dit, si cela vous arrive, il vous suffit d'envoyer un simple email au service client (service.client(at)keltravo.com) expliquant votre situation. Il sera traité dans un délai de 48 heures par votre gestionnaire de compte qui vous recontactera afin de re-paramétrer votre compte. Ainsi, vous recevrez des projets en meilleure adéquation avec vos attentes.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:29**

En réponse à : Depuis septembre je ne suis parvenu à en acheter que 3 et les trois ne répondent ni aux mails, ni aux coups de fil et messages sur répondeur. "rnrnLe contrat Keltravo précise qu'un échange de contact est prévu si le client est injoignable (sous 10 jours ouvrés), si les travaux ont déjà été effectués ou encore si les travaux ont été abandonnés, après vérification du service client. Pour échanger un contact, l'artisan doit prévenir le service client. Un simple email suffit (service.client@keltravo.com), toutes les réclamations sont ensuite traitées dans un délai maximum de 72 heures.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:30**

En réponse à: "Cette société vend 20 devis par mois quoi qu'il en soit: Dans mon cas je suis incapable de répondre a 20 devis et de faire mon travail, quand 1 devis passe c'est pour moi une moyenne de 20 jours de travail, alors faite le compte, est ce que j'ai besoin de payer 20 devis par mois?"rnrnKeltravo:rnrnLors de l'adhésion à Keltravo, chaque artisan doit remplir un dossier d'inscription. Dans ce document, il est demandé de préciser le plafond mensuel souhaité en nombre de projets. Si vous ne remplissez pas ce champ, il vous sera automatiquement attribué le volume le plus faible prévu dans l'abonnement.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:30**

En réponse: "mon crédit devait être valable sans limites dans le temps, et je viens de constater qu'il n'a une durée de vie que de 6 mois, alors que je n'ai pas eu plus de 3 devis de proposés dans mon secteur." rnrnKeltravo propose différentes offres aux artisans. Si vous optez pour un pack alerte, ce dernier court sur une durée limitée de 6 mois. Si ce laps de temps n'a pas suffi pour vous puissiez sélectionner le nombre de projets prévus, le dispositif reste très souple. S'il reste des contacts, il vous suffit alors d'appeler le service clients qui repoussera la date d'échéance de votre abonnement. Et ce, jusqu'à la fin de votre crédit.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:32**

En réponse à: "J'aimerais connaître la teneur exacte du contrat Keltravo. Moi j'ai payé il a deux ans pour 10 projets (tous ne correspondaient pas à ma demande) Je n'ai eu AUCUN client grace à eux !. "rnrnKeltravo est une société de mises en relation entre particuliers et artisans du bâtiment. En aucun cas, il n'est stipulé dans le contrat que l'artisan signera un contrat avec certitudes. L'offre Keltravo représente simplement un facilitateur pour les artisans du BTP qui n'ont plus à prospecter et gagnent en qualité de contacts. Cela-dit, le rôle de l'artisan reste aussi celui d'être commercial pour décrocher le contrat. En aucun cas, Keltravo ne peut intervenir lors des négociations avec le particulier.

Par **comkeltravo**, le **13/04/2012 à 15:32**

Toutes vos remarques nous permettent de perfectionner notre service. Pour cela, nous restons à la disposition de tous nos partenaires.

Par **ketch83**, le **11/05/2012 à 15:22**

c'est des arnaque est les personnes qui disent que ça marche bien ne sont que des employés de cette boîte et je ne sais de quoi je parle

Par **bille de bois**, le **12/06/2012 à 21:01**

bonjour,rnje vais faire simple..rnj'ai été contacté ce jour par téléphone, j'ai juste demandé de m'envoyer un mail décrivant les modalités de leur prestation. ce soir je rentre ouvre ma boîte et découvre que je suis inscrit !!!!rnje suis menuisier ...rnvoilà la liste des travaux que, pour eux je suis supposé pouvoir réaliser :rnVos domaines de compétence :rnChangement de vitres casséesrnChangements de vitres casséesrnDépannage de serrures intérieures / extérieuresrnDépannage de Volets roulantsrnFourniture et pose d'un bloc porternFourniture et pose d'un portier vidéornFourniture et pose d'une fenêtre de toitrnFourniture et pose d'une ou plusieurs fenêtresrnFourniture et pose d'une porte blindéernFourniture et pose de fenêtres de toitrnFourniture et pose de porte ou fenêtre en aluminiumrnFourniture et pose de porte ou fenêtre en boisrnFourniture et pose de porte ou fenêtre en PVCrnFourniture et pose de portes intérieuresrnFourniture et pose de serrures intérieures / extérieuresrnFourniture et pose de

Volets roulants
Installation d'une motorisation pour fermeture de stores et volets
Remplacement / dépannage d'un portier vidéo
Rénovation d'une fenêtre / porte extérieure
A bon entendeur...MDR

Par **bille de bois**, le **12/06/2012 à 21:20**

Petite précision pour faire suite au précédent post..
Le meilleur moyen de trouver des chantiers est votre sérieux et vos réalisations précédente même si le démarrage est dur (je sais de quoi je parle) cela fini par payé.
Après vous avez les courtiers en travaux, ce sont des gens de votre localité qui s'engagent vraiment.
Il faut savoir que ceux-ci "prélèvent" entre 10 et 15 % sur vos factures.
au regard de ce que vous demande les flibustiers de haut vol sur le net, c'est pas grand chose.
non a une réelle présence physique, un interlocuteur et les enjeux pour eux sont importants.
donc beaucoup moins de risques.
je prend les chantiers qui m'intéresse et quand je le veux.
cela m'assure une pérenité dans les périodes un peu creuses.
Pour info, je suis toujours menuisier !!!
Il faudra un jour leur expliquer ce que sont nos métier !!!
Pour info, pas trop con non plus :)
Juste ce qu'il faut pour ne pas être dupe.
cordialement.

Par **comkeltravo**, le **13/06/2012 à 15:58**

@bille de bois: désolé pour ce problème technique. Pourriez-vous me donner vos coordonnées afin que l'on rectifie le tir.
contactez-moi par email: aginekis@keltravo.com
Cordialement,

Par **bille de bois**, le **13/06/2012 à 22:25**

C'est tout de même étrange comme l'humain a la faculté de ne pas vouloir ne serait-ce, que, entendre.
Je dit cela car écouter est a priori et manifestement a postériori, vu les messages laissés par d'autres utilisateurs, un luxe auquel vous ne pouvez pas prétendre.
Et vous appelez cela un "problème technique".
J'appelle cela du foutage de gueule !!!
Du m'enfoutisme !!!
net croyez le, je mesure mes propos !!!
Ce genre de pseudo service est d'une incompétence notoire !!!
Et l'on se demande pourquoi plus personne ne fait plus confiance a personne??
Je vous le demande !!!
Croyez le ou non mais je connais vos pseudo techniques, car de technique il n'y a que du vent, par coeur !!!
Et vous allez me faire un coming back à la méa culpa !!!
C'est mesquin, petit et dénué d'un quelconque intérêt !!!
Ces services sont la lie du commerce tel qu'il peut être entendu en tant que contrat tacite entre personnes censées, intelligentes et non vulnérables. (ca n'est pas là, par hasard)
Le commerce avec un grand C n'est pas ce qu'il peut revendiquer être dans ce type d'usurpation.
Et vous me dites que vous êtes désolés !!!
Vous n'avez lu les précédents post??
Vous ne savez pas lire ??
Et vous voulez mes coordonnées ???
Elles ne sont guère difficile a trouver mais vous vous intéressez tellement aux gens et vous êtes tellement désolé que vous ne vous donnez même pas la peine de les trouver mes coordonnées !!!
Et c'est cela pour vous le sens commercial?
Sincèrement, oubliez moi et tant que vous y êtes oublier que vous êtes commerciaux.
Je sais pas, allez planté du maïs au sénégal, élevez des

chèvres dans le larzac, mais de grace laissez nous faire notre travail !!!

Ceci dit, je ne souhaite pas vous rencontrer et encore moins spolié des clients avec vos méthodes.

Notre réputation a nous artisans, se fait sur un travail honnête, avec un contact et un relationnel humain.

Nous sommes de vrai gens avec un vrai savoir un vrai métier un vrai sens du commerce avec pour la plupart une antériorité notoire.

Ce sont, entre autres, les fondamentaux de nos métiers !!!

Ou pourrait-on vous reconnaître dans cet énoncé??

Et vous osez prétendre que vous êtes des commerciaux attentifs au bon déroulement des ouvrages et a une bonne mise en oeuvre???

Que vous avez du respect pour votre clientèle???

Relisez donc la réponse que vous m'avez envoyée précédemment !!!

Ca y est, vous avez compris ???

Il est évident qu'avec ce que vous représentez nous ne sommes pas sur la même longueur ni même sur la même planète!!!

Il est inutile de me répondre

merci

Par **comkeltravo**, le **14/06/2012 à 11:00**

Bonjour,

Après vérification auprès du service concerné, vous n'êtes pas inscrit. Vous avez simplement reçu un dossier de pré-inscription qui vous donne accès à l'interface mais ne vous permet pas de recevoir des projets.

Vous n'êtes donc engagé en rien. Il n'y a aucun "foutage de gueule" je vous l'assure.

Par **bille de bois**, le **14/06/2012 à 17:01**

"Bonjour et bienvenue chez Keltravo !

Votre dossier d'inscription a été validé, notre collaboration peut donc commencer. Vous allez maintenant, recevoir des devis coïncidant à vos domaines de compétences et vos régions d'action!"....

Pas très cohérent avec votre réponse....

le principal étant que l'on m'est compris.

Par **astarik**, le **22/06/2012 à 21:25**

Bonsoir, je confirme que tout ces sites : KELTRAVO; E-TRAVAUX; 123 devis, central, quotatis SE SONT DES ARNAQUEURS

En réalité ils vous appellent, ils vous demarches, soit vous payer d'avance, soit vous donner votre accord pour le prélèvement, soit par chèque de caution au cas où si vous rejetez le prélèvement.

Ces demandes de devis soit disant qualifiées, ne sont même pas vérifier, "la qualifications est faites dans les pays du Maghreb" celons la tête du client, combien vous payer pour une demande de devis. Ils vous disent que vous etes remboursé mais en réalité ils vous les remplacent par d'autres demandes pourries. Ils attendent fin du mois pour charger la facture et le lendemain et début du mois vous etes prélèves.

Ces sites ils echanges entre eux leurs invendus. C'est pour celà vous vous retrouvez avec des demandes datants plus d'un mois, soit ils sont injoignables, soit ils n'ont jamais fait de devis. soit il duplique la même demande. moi j'en ai fais une douloureuse expérience, je compte bien de porter plainte, ni ils vous remboursent jamais meme s'ils ont torts.

Par **gilbertdeo**, le **13/07/2012 à 00:00**

BonjourrrrrJe suis dans une activité où j'ai peu de concurrence, la vidéo surveillance. Je ne fais que ça !
Pour démarrer, je pensais que ces sites comme QUOTATIS chez qui je suis inscrit pouvait aider un artisan mais j'ai très vite déchanté...
Le conseiller m'a harcelé par téléphone et voulait que je lui verse 150€ de provisionnement, je n'en ai versé que 40 ! J'ai eu du flair !
Ces gens là ne servent à rien si ce n'est à s'enrichir sur le dos des artisans, CE SONT TOUS SIMPLEMENT DES VOLEURS !
Moi je m'en sort bien mais il y a une chose que je ne comprend pas.
Comment ces sites malhonnêtes peuvent ils exercer sans l'intervention de l'état ou d'un organisme quelconque de surveillance. En fait si on est malin et qu'on sait y faire, on peut escroquer les gens "honnêtement".
En dix mois QUOTATIS m'a envoyé une demande de devis en électricité alors que je leur avais stipuler que je n'en faisais pas... Il faut aussi savoir que ce fameux conseiller m'a juré recevoir trois ou quatre demandes de devis en vidéo surveillance par mois.
Vu le "turn over" qu'il y a parmi ces conseillers, on comprend tout ! C'est des paumés de passage ! Il faut bien bosser.
Je déconseille à n'importe quel artisan de faire appel à ces gens, ils ne feraient qu'alimenter leur business...

Par **MKUltra**, le **17/07/2012 à 14:59**

La réponse à toutes vos questions est simple :
Des commerciaux affamés.
Des objectifs de vente (nombre de contrats signés) mensuels.
Un principe âne/carotte.
Un salaire fixe dérisoire, et un variable intéressant pour 1 ou 2 personnes qui se démarquent (qui ont le plus faim, en fait)
Les artisans subissent les dommages collatéraux d'une machinerie commerciale abjecte.

Par **Dom**, le **04/08/2012 à 19:14**

Bonjour je souhaiterais avoir quelques info côté artisan.
Combien faut il déboursier pour avoir des demande de devis? Y a t il un forfait mensuel?

Par **Jean-Michel**, le **09/08/2012 à 15:47**

Messieurs, Mesdames les professionnels du bâtiment,
Sauriez-vous me décrire le service de détection de projets de travaux et de mise en relation idéal ?
Bien à vous,
Jean-Michel

Par **Sami78**, le **03/09/2012 à 10:18**

Réponse pour Dom il y a un bien un forfait mensuel avec un plafond mais il ya aussi un accès a la base de données ou vous sélectionnez uniquement les demandes qui vous intéressent

par rapport au descriptif date de depot code postal etc...

Par **bricololo**, le **15/09/2012** à **08:19**

Que des artisans , adhèrent a ce genre de "maison" je trouve cela affligeant ! artisan depuis 30 ans je suis sans cesse contacté par ces courtiers en travaux de toutes sortes qui sont pour moi des parasites entre le client et l'artisan et je ne me gêne pas de leur faire savoir . Je travaille pour être payé et pas assez couillon pour payer pour avoir des contacts (qui ne signifient pas obligatoirement d'avoir un chantier) en fait on paye un coup de téléphone qui transite par chez eux lol !!!!! un client intelligent a aussi vite fait de m'appeler en direct , ou me contacter via mon site :) . L'interlocuteur de ce genre de boutique va te faire valoir que ce sont des contacts avérés , sans blague ! quand le client appelle chez moi c'est pas pour me demander l'heure donc c'est un contact avéré . Je pense que des entreprises " anciennes " ne tombent pas dans ce panneau mais que le ciblage atteint des jeunes qui s'installent et se font piéger . Aussi jeunes collègues fuyez ce système et tous les autres (référencement bidon d'entreprise etc.....) Investissez dans un petit site en ligne (vous avez des supports gratuits a votre disposition pour le créer) vos futurs clients vous trouveront .
Artisan = travailleur indépendant il me semble , a force de vouloir dépendre de Pierre , Paul ou Jacques vous allez vous faire fumer , moi je m'en cogne bientôt la retraite , bon courage pour les autres .

Par **grisan29**, le **28/09/2012** à **21:47**

bonjour a vous tous
ayant fait un détour malheureux par Keltravo, il y a depuis leurs concurrent de la meme famille d'arnaqueur/voleur qui m'appelle et raccroche sans réponse positive il s'agit de quotatis,hellopro,123devis et +nls sont tous la pour prendre notre argent en contrepartie de projets expirés ou obsolètes
cela fait une dizaine d'année que je suis artisan et c'est la première année que je dois payer pour avoir le droit de travaillé ou plutot ne pas avoir de travail
jusque présent les clients m'appellent directement et tous ce passe sans intermédiaire douteux
si vous en croisez sur votre chemin changer des que possible de route sinon gare a votre portefeuille

Par **frederic2310**, le **16/10/2012** à **11:48**

d'accord avec toi grisan29 moi aussi expérience malheureuse avec tout ces sites par contre depuis peu je travaille avec le site isodevis c'est un peu mieux que tout ces autre site bien que c'est pas avec ça que tu vas faire fortune mais l'avantage je trouve avec isodevis c'est qu'il n'y a pas de mise en concurrence

Par **sergio02**, le **12/11/2012** à **12:17**

Bonjours,
Moi ce que je ne comprend pas dans ce genre de site, c'est comment un pro peut-il établir un prix sur un devis sans voir le chantier de visu, cela me laisse perplexe. Lorsque

j'avais fait une demande, le prédevis et le devis réel de l'artisan une fois réellement sur place est monté de 96%, autant dire que ça fait une bonne différence, du coup j'ai trouvé aleo-contact, pas de devis à faire qu'une demande de besoin simple et on se fait contacter directement par un pro, ou on peut contacter un pro proche de nous visualisable directement sur une carte.

Par **pampy**, le **15/02/2013 à 17:23**

j'ai passé un contrat avec keltavo j'ai fait plus de 40 demandes de chantier j'ai envoyé des mails aux clients j'ai même téléphoné je n'ai eu que deux réponses la première les travaux étaient faits le deuxième il n'était pas décidé à faire les travaux ce qui est encore plus grave c'est qu'il m'a fait un site internet qui devait être rentable au bout de 15 jours comme le disent leurs publicités mais cela fait plus d'un an et je n'ai jamais eu aucune demande de devis ni aucune visite sur mon site c'est une grosse très grosse arnaque j'ai porté plainte faite pareil car des sociétés comme celle-là ne devraient pas exister

Par **pampy**, le **15/02/2013 à 17:24**

surtout ne travaille pas avec eux ils ne sont pas honnêtes

Par **Lili121**, le **21/02/2013 à 16:32**

bonjour Je confirme ce que la plupart des gens ont dit, j'ai fait appel à keltravo et que des ennuis ! sur 2 devis, que des réponses qui ne correspondaient pas à ma demande et des explications plus que vagues !

Par **pampy**, le **21/02/2013 à 16:40**

bonjour j'ai fait plus de 40 demandes de travaux je n'ai eu que deux réponses négatives les travaux étaient déjà faits de plus il m'a fait un site internet cela fait plus d'un an je n'ai jamais eu aucune demande de devis c'est une grosse très grosse arnaque j'ai donc saisi la justice

Par **oliver57**, le **17/04/2013 à 22:06**

Rien de nouveau, je confirme simplement les posts précédents. Sauve qui peut. Ne faites pas l'erreur de vous inscrire sur ce site, aucun suivi sur les demandes de projet invalides, les demandeurs ne sont pas appelés par le service client, les chantiers sont déjà réalisés, pas de suivi sur les demandes de compensation, aucun interlocuteur, l'interface de leur site change du jour au lendemain, du coup, plus accès aux demandes de compensation, je ne reçois

meme plus les demandes par mail, ils se permettent d'ajouter des spécialités que j'avais supprimé.
Quand au fait qu'ils fassent partie de Pages Jaunes, ça ne m'étonne pas non plus, u conseiller PJ m'a contacté pour renouveler mon abonnement à fin Mars, alors que celui ci s'arrête en fin d'année!
Bon courage à ceux qui y croient....

Par **abth**, le **13/03/2014 à 15:16**

Bonjour,
Faites attention à KILOUTOU DEVIS TRAVAUX car se sont des pures escrocs.
On vous facture des chantiers bidons ou qui n'existe pas.
J'ai contacter un de leur soit disant client (pour effectuer un devis) qui les connaissait même pas!!
Un service client qui fait la sourde oreille.
J'ai été prélevé de 48€ pour 0 devis
Faites attention à ce genre de pratique!!!!!!!!!!!!
KILOUTOU DEVIS TRAVAUX ESCROC!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **pascon**, le **28/03/2014 à 14:41**

[fluo]BONJOUR[/fluo]
Attention a tous ses demandeurs de devis, je me suis deplace ausite a aix en provence 123 devis , j'ai rencontré un personne qui de suite ma demande le Kbis assurances etc., j'ai demandé a voir et feindre qu'il me manqué un document, je n'ai pas fourni mes renseignements bancaires, de jours apres, j'ai ete relancé quand je leurs ai fait part des renseignements que j'avais eu la personne est devenu agressive, ma cloture le compte , en ma faisant savoir qu'il y avait des entrepreneurs plus competent que moi, et qui avait envie de travailler. peut etre je suis trop curieux, mais avec l'age, on peut juger les gens credibles.
ATTENTION A VOUS TOUS

Par **koniakraf**, le **16/01/2015 à 12:56**

LE 16 JANVIER 2015
Pour INFO
la société KDT n'a pas ce emploie , il son toujours sur la couverture de sous-traitante , avant ça été le KELTRAVO , on suite SOTRAVO , a cet jour ce la société QUOTATIS qui gère les clients de KDT , je été client de 2 de ce société depuis pas mal de temps , me suite a lors mariage avec KDT , tout ce effondre , service artisan devient désagréable et la seul chose qui compte ce le chiffre qui il réussi a soustraire a de artisan et entreprise , rnalors je un seul avis pour tous ARRÊTE tout le contrats avec ce sociétés , allez chez votre bancaire et fait opposition au tout le prélèvement venant de ce sociétés , vous allez voir , le rôles vont ce inverseur , ce eu qui vont vous appelez son cesse , plus vous rnpour info et a ce qui vont on justice contre ce société , leur vrai adresse
Kilotou Devis Travaux
64 Rue Anatole France
92300 Levallois-Perret
tel 0183778000

Par **napster**, le **02/04/2015 à 17:04**

BONJOUR marque de politessernAprès avoir travaillé avec eux, je me suis rendu compte qu'il collecte des demandes de devis provenant d'autre site concurrent, en gros, 123devis fournis des contacts à keltravo.com lorsque celui-ci n'a rien a se mettre sous la

dent....
C'est donc une fraude/tromperie, vous risquer payer le double pour le même contact et pire, keltravo.com ne vous donnera pas suite au réclamation....
J'ai porter plainte et mon avocat étudie le dossier avec "60 millions de consommateur"
Je pense que ça finira mal pour eux....
A fuir et éviter !!!!!!!

Par **super_elton**, le **09/04/2015** à **08:09**

bonjour,
Inscris depuis plusieurs mois celà m'a coûté presque 900€ et aucun chantier décroché. Ce sont des escrocs :
n'ex : installation d'une cuisine. Le client m'annonce qu'il n'a pas encore acheté la maison et que l'extension qu'il a prévu dont la cuisine n'est donc pas encore construit. Ca m'a coûté 25€ et ça ne fait pas partie des critères de remboursement.
n'ex : installation d'une cuisine, 3 rendez vous = 2 lapins. Un devis quand même avec plomberie électricité installation de la cuisine complète en 2 semaines : devis à 1400€. Le client me recontacte en me disant que j'étais fou à des tarifs pareils, il a trouvé quelqu'un qui lui fait le même boulot avec en plus un meuble de salle de bain et sa vasque et plomberie pour 650€. ou sont les professionnels ?
n'ex : devis pour des faux plafonds. Après devis le client m'annonce qu'il va y avoir la guerre et qu'il préfère utiliser l'argent pour partir en vacances. Et pas de remboursement de 123 devis !
n'ex : de nombreuses personnes n'ont pas de travaux à faire, j'ai même reçu des propositions à 2 heures du matin, des insomniaques qui n'ont rien à faire et demande des travaux qu'ils n'ont pas à faire ... 123 devis 25€ à chaque fois....
Ne vous inscrivez surtout pas chez eux, ce sont des escrocs et pas de recours étant donné les sommes en question.
Les entrepreneurs sont là pour payer les salaires de 123 devis.
d'après ce que je lis, keltravo, c'est la même chose, ainsi que quotatis.
J'ai trouvé un site où l'on ne paie que 5% du CA si on a signé le devis, même si c'est un peu cher, au moins on a le chantier.
Alors la question que je souhaite poser, quels sont les sites qui proposent des devis sérieux, où l'on est pas là pour payer les salaires de employés du site.
merci d'avance

Par **escaliers 63**, le **14/04/2015** à **11:39**

Eh oui, le père Noël n'existe pas, mais les bacs + beaucoup qui se croient supérieurs à des cap ouï!!! Mr Hersant en fermant paru vendu a vendu les artisans et les mises en relations au "diables" d'internet!!! pour keltravo, toutes les propositions faites par eux ont fait chou blanc, certains prospect n'ayant même a priori rien demandé!!!, je sors d'un rendez vous avec une société qui me demande 660 € ht sans aucune garantie ???
Au fait, quand j'ai voulu renvoyer mon dossier à sotravo, avec les documents dont accord de prélèvement, il m'est gentiment revenu avec inconnu à l'adresse indiquée, comme quoi !!!

Par **pascal75**, le **27/09/2015** à **18:32**

Bonjour à tous,
Ce genre de sites font très polémique...
De famille d'artisan, nous avons eu beaucoup de problème et pour plusieurs raisons:
- Il faut acheter un devis...il est donc dans leur intérêt de faire de la quantité et pas vraiment la qualité...
- Certains sites appartiennent tous à la même entreprise et partagent leur base...
- Un retour sur

investissement très faible - Une interface pas très jojo.
C'est pourquoi nous avons lancé [MyUneo](#), une plateforme de mise en relation entre particuliers et professionnels, avec une interface moderne et efficace. Tout est gratuit (Devis, bons plans, listage, etc...) et seules les options de visibilité sont payantes.
Bref, un vrai site pour aider les professionnels.
Vous en pensez quoi? Vous avez des idées pour améliorer la plateforme?
Merci

Par **emma14**, le **08/12/2015 à 16:28**

E-travaux , etravaux gros site d'arnaquer
Je tiens à informer les artisans souhaitant acheter des devis via cette plateforme de M.... qu'ils vont perdre du temps et de l'argent. Ce site arnaque ses clients. La qualité des leads est très mauvaise. Généralement pour le peu de devis reçu, les clients ne répondent pas ou le téléphone ou l'adresse email est faux. Ne surtout pas acheter de crédit via le site etravaux.
Le site e-travaux.com et l'ensemble de son contenu, y compris textes, images fixes ou animées, bases de données, programmes,... (Ci-après "le Site Internet e-travaux") est la propriété du Groupe Batiweb, au capital de 199 096 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 445 078 470 dont le siège est situé 41-43 avenue du Centre-78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 77 78 10 00 .
Le directeur de la publication est Nicolas Ricart, président du Groupe Batiweb.
Mail : rninfo@e-travaux.com
Téléphone : rn- 0810 800 900, prix d'un appel local.
Adresse : rn- 41 - 43 avenue du centre, 78180 Montigny le Bretonneux.

Par **VARELIE**, le **04/02/2016 à 10:00**

surtout qu'au début vous avez un commercial qui vous assure que vous êtes remboursés
recrediter si le client a abandonné sa demande annulé erroné ...
POUR MA PART J'AVAIS LE DROIT A 10 contacts par mois sur les 10 SI JE N'EN AI QUE 3 d'exploitable pour des raisons d'abandon de projet erreur le client ne répond plus parfois entre sa demande et l'envoi il a trouvé un artisan ds les pages jaunes, on vous parle de recredit mais on vous envoie des factures astronomiques sur 3 mois alors que vous avez tout renvoyé rien n'est exploitable
VOUS ACHETEZ DU VENT ...mais ils ne veulent jamais faire le point ils transfèrent au service contentieux.
DE l'escroquerie...

Par **VARELIE**, le **04/02/2016 à 10:10**

apparemment y en a qui a l'air satisfait
UN SEUL ne serait pas un employé ou le dirigeant de keltravo ...en attendant sur 50 avis vs êtes le seul ...

Par **MT PLOMBERIE**, le **23/02/2016 à 09:31**

Adhérent depuis début décembre nous sommes partis sur 10 projets par mois pour 28€HT chaque + 2 offerts en compensation des frais de dossier de 75€HT Il m'a été demandé un

paiement de 258€ soit 5 projets + frais de dossier. J'ai reçu le 12 janvier une facture de 33€60 comprenant 1 projet à payer et 11 offerts en décembre.(en lieu et place de 168€ prévus) J'ai tenté de les appeler afin de comprendre,personne ne répond et les rares fois où j'ai un interlocuteur,il prend mon message et personne ne rappelle. Le 05 février je reçois une mise en demeure de payer 369€60 (11 projets en décembre..???). J'appelle,personne de répond. Le 07 février je reçois un mail et le 09 février la lettre correspondant à un service de recouvrement pour facture non payée pour un montant de 369€60 + 80€ de frais de procédure et 33€60 de dommages et intérêts. Je tente de les joindre sur 3 numéros différents au moins 15 fois par jour et personne ne répond. Entretemps j'ai reçu 12 projets en décembre dont 7 faux qui m'ont été remplacés par 7 autres en janvier. En janvier j'en ai eu 17 dont 8 faux dont j'ai demandé la rétrocession. Début février j'en ai reçu 3 dont 1 faux. Certes,les rares chantiers validés m'ont permis de rentrer dans mes frais mais un conseil.....FUYEZ CES INCOMPETENTS !!!! CE N'EST PROBABLEMENT PAS UNE ARNAQUE,MAIS UNE PIETRE ENTREPRISE GEREE "PAR DES INCOMPETENTS. FUYEZ-LES !!!! VOUS PERDREZ DU TEMPS ET VOUS ENERVEREZ POUR LE PEU DE RETOMBEES.

Par **MT PLOMBERIE**, le **23/02/2016** à **09:34**

Adhérent depuis début décembre nous sommes partis sur 10 projets par mois pour 28€HT chaque + 2 offerts en compensation des frais de dossier de 75€HT Il m'a été demandé un paiement de 258€ soit 5 projets + frais de dossier. J'ai reçu le 12 janvier une facture de 33€60 comprenant 1 projet à payer et 11 offerts en décembre.(en lieu et place de 168€ prévus) J'ai tenté de les appeler afin de comprendre,personne ne répond et les rares fois où j'ai un interlocuteur,il prend mon message et personne ne rappelle. Le 05 février je reçois une mise en demeure de payer 369€60 (11 projets en décembre..???). J'appelle,personne de répond. Le 07 février je reçois un mail et le 09 février la lettre correspondant à un service de recouvrement pour facture non payée pour un montant de 369€60 + 80€ de frais de procédure et 33€60 de dommages et intérêts. Je tente de les joindre sur 3 numéros différents au moins 15 fois par jour et personne ne répond. Entretemps j'ai reçu 12 projets en décembre dont 7 faux qui m'ont été remplacés par 7 autres en janvier. En janvier j'en ai eu 17 dont 8 faux dont j'ai demandé la rétrocession. Début février j'en ai reçu 3 dont 1 faux. Certes,les rares chantiers validés m'ont permis de rentrer dans mes frais mais un conseil.....FUYEZ CES INCOMPETENTS !!!! CE N'EST PROBABLEMENT PAS UNE ARNAQUE,MAIS UNE PIETRE ENTREPRISE GEREE "PAR DES INCOMPETENTS. FUYEZ-LES !!!! VOUS PERDREZ DU TEMPS ET VOUS ENERVEREZ POUR LE PEU DE RETOMBEES.

Par **Math22**, le **12/04/2016** à **15:15**

Bonjour,rnrnJe me suis inscrit sur le site de travaux.com (= 123devis.com). J'ai reçu 5 contacts que j'ai contacté et qui à chaque fois me répondent qu'ils n'ont fait aucune demande de devis. Heureusement pour moi, j'ai donné un numéro de carte bancaire virtuel avec un montant limité. 123devis ne peut donc plus me débiter automatiquement des contacts sur mon compte bancaire. J'ai demandé d'arrêter le service mais pour le moment il continue de m'envoyer des contacts et me réclame de l'argent pour des contacts qui sont tous faux.

Par **jerome789**, le **15/06/2016** à **17:04**

Bonjour, rnrnmoi je me suis fait anarquer par Keltravo.com (123 devis), Quotatis et travaux .com ! pff faite vraiment attention avec ce genre de site ce sont des escrocs on m'a vendu que du rêve 40 contacts par mois a 20 Euro par contact, donc oui je recevais bien les fiches contactées mais 80% des fiches contactées son bidon ! un ami m'a conseiller le site sm-devis.fr depuis maintenant 2 ans que je me fournis chez eux je n'ai jamais eux de souci ! j'ai opté pour la formule business sans engagement je reçois certes mois de contact que Keltravo ou Quotatis en moyenne 5 par mois mais ce qui est bien avec sm-devis.fr c'est que ce sont des fichiers contactés de Qualité! À 79 euros tous les mois ! mon entreprise a augmenté de 15% CA par rapport à l'année dernier ! rnsurtout qu'il prenne la garantie si les clients ne payent pas ! rnlà j'ai eu un client qui ne voulait pas payer, le client m'a donné un acompte de 50% pour leurs travaux de rénovation , et pour X raison ils n'ont pas voulu me solder le reste des travaux, j'ai contacté le servi juridique sm-devis.fr et le lendemain ils m'ont fait un virement sur mon compte, et ensuite c'est leurs services juridiques qui s'occupent du client ! je vous les conseille vraiment et oublier keltravaux etc ...

Par **Pouete**, le **12/03/2017** à **22:49**

Bon je vous explique les dessous du système :)rnrnEn fait 123devis, Quotatis, Keltravo, et SimpleDevis (et d'autres...) sont tous concurrents.rnrnOfficiellement.rnrnEn réalité ils sont "partenaires". Ils se vendent entre eux les demandes de devis. Ou les "projets".rnrnDonc quand une de ces marques vous promet la mise en concurrence avec 3 (ou 5) professionnels seulement, c'est absolument faux.rnrnLa demande de devis à été vendus à touuuuus les prestataires concurrents (mais en réalité partenaires...).rnrnC'est la raison pour laquelle certain particuliers se font appeler 30 fois pour une seule et même demande de devis.rnrnParlons de la demande de devis maintenant....rnC'est quoi ? C'est un particulier lambda, un peu/beaucoup/passionnément curieux, qui remplit des formulaires sur internet, innocemment.rnUn particulier qui cherche à avoir des prix. Les plus bas bien entendu....rnrnEst-il vraiment en position d'achat ??? Pas tout le temps. VRAIMENT PAS tout le temps.rnLes demandes ne sont pas si qualifiées que ça. Croyez moi.rnrnAlors voilà. Le business de la demande de devis en ligne a connu un BOOM immense il y a quelque années.rnCertain se sont fait des cxxxxx en or, en revendant ensuite les ruines de leurs sociétés de demandes de devis avec des dossiers en contentieux raz-la-gueule.rnrnLa fuite. Après avoir foutu le bordel dans la compta de milliers d'auto-entrepreneurs.rnrnMes sources ?? J'y ai travaillé, donc je connais parfaitement le business de la demande de devis.

Par **Boki**, le **16/10/2019** à **14:38**

conus anciennement comme e-travaux, changés récemment en HALLOARTISANPRO / MONARTISAN / MONPEINTRE / MONDECORATEUR et difrents MONmachanXXX de groupe Batiweb.com -rnrnPrincipe de fraude est sophistiqué. Le commercial se presente comme Batiweb - partenaire de "SeLogger.com".rnl vous propose un **période d'essai de 3 mois sans engagement**, ou vous devez **payer que frais d'inscription de 4.90€HT =**

5.88€TTC, puis, **après 3mois d'essai, si vous décidez** vous payez 179.70€HT par trimestre soit 59.90€HT /mois,.... jusqu'ici tout va bien, la vie en rose. Allez, je m'ai dit, j'essai, c'est peut être bon plan. Au moment d'acceptation et d'inscription, pour valider inscription vous êtes demandés de payer 5.88TTC par carte bancaire, et la banque vous envoie la demande de validation pour la somme de 5.88€.

C'est à ce moment que vous recevez le mail de bienvenue avec vos identifiant et mot de passe, puis récapitulatif d'abonnement trimestriel avec les zéros partout, pour vous assurer que tout va bien, et en PJ bien à la fin de page les fameux Conditions Général De Vente. En même moment sur votre portable vous recevez les demandes de contact avec les clients.

Chose que vous ignorez est que vous payez depuis le premier mois le 179.70€HT pour (dans mon cas) site MONMACON.COM. Net après ma petite enquête, certainement vous allez payer encore 179.70€HT pour chaque corps d'état que vous prenez comme activité.

Dans CGV que vous recevez après le paiement existe plusieurs pièges:

*ARTICLE 2

2.1. Processus d'adhésion

Le processus d'adhésion au site HelloArtisan.pro se fait en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, le Client se rend sur notre espace dédié aux inscriptions en ligne, via le lien « Vous êtes professionnel ? Découvrez notre offre de référencement » situé en pied de page du site. Là, le Client sélectionne la formule de base, ce qui l'amène au formulaire de commande de notre site, où il va pouvoir renseigner ses informations personnelles et son adresse postale et choisir un identifiant et un mot de passe pour pouvoir accéder ultérieurement à son espace personnel.

Avant de procéder à la commande elle-même, le Client a la possibilité de choisir une ou plusieurs zones géographiques ainsi qu'une ou plusieurs options. Puis il sélectionne son moyen de paiement (Banque Populaire – Plateforme Systempay, chèque ou virement bancaire).

Avant de valider son paiement, **le Client doit impérativement prendre connaissance et accepter les Conditions générales de vente** (en cochant la case « Je valide les termes et conditions ») **(impossible à faire car contacté par téléphone)**.

Ce choix génère automatiquement l'envoi d'un e-mail avec, en pièce jointe, un rappel des CGV. **(après le paiement)**

Après acceptation des CGV et réception dudit mail, la dernière étape réside en la commande elle-même (« Procéder à la commande »), qui est entérinée par le règlement en ligne de la première mensualité de l'abonnement souscrit.

Une fois ce premier règlement effectué, le client reçoit un mail de bienvenue avec le récapitulatif de son abonnement et des montants prélevés ainsi que ses identifiants pour accéder à son espace.

La facture mensuelle lui est également envoyée par mail 24 heures après.

ARTICLE 8 : ABSENCE DE DROIT A RETRACTATION ----- quoi dire

EN ACCEPTANT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES ET EN ACCEPTANT DE CONCLURE UN CONTRAT D'ABONNEMENT AVEC LA SOCIETE COMPTE TENU DES PRESTATIONS FOURNIES PAR LA SOCIETE, LE PROFESSIONNEL ACCEPTE DE RENONCER EXPRESSEMENT A TOUT DROIT A RETRACTATION.

Encore un fois: non à travaux.com, non à 123devis.com, non à monartisan.pro, monpeintre.pro, monmacon.pro, mon****.pro

je procède d'envoi de LRAR avec une photocopie de carte d'identité. (cherchez bien l'adresse pour ce lettre - il est souvent bien caché et "Toute demande faite par email ou par téléphone ne sera pas pris en compte.")

alors, l'adresse est:

Service Résiliation HelloArtisan.pro – SARL CLIEN'TEL

1 Allée Cassard - 2ème étage - 44000 Nantes